

Paris, 14 octobre 2016

Fausses confidences, vraies dérives

Communiqué de presse

Le flagrant délit organisé du Président de la République, l'arrogance avec laquelle il fend l'armure au moment de quitter l'habit ne disent pas grand-chose et beaucoup à la fois.

Pas grand-chose parce que l'attaque serait presque dérisoire tant elle est creuse : un anathème général et hautain, en quelques mots distillés dans l'entre soi d'une trouble relation de connivence. Comme si la violence inédite des mots valait à elle seule démonstration. Comme si, par un ultime paradoxe, leur incompatibilité radicale avec la fonction de celui qui les prononce devait convaincre de leur justesse.

Beaucoup parce qu'elle souligne jusqu'au paroxysme la faille d'une Constitution qui place la garantie de l'indépendance de la Justice entre les mains d'un exécutif ontologiquement hostile. Peu surprenante, la saillie stérile traduit la double volonté de puissance de l'exécutif sur l'autorité judiciaire : la maîtriser par le jeu des nominations et à défaut l'évincer.

Nulle rupture, quand la marginalisation de l'autorité judiciaire est encore et toujours à l'œuvre, dans les lois comme dans les mots : la croissance exponentielle des pouvoirs de l'exécutif a trouvé dans la prolongation sans fin de l'état d'urgence son expression la plus manifeste.

Nul affect non plus dans notre réaction : nous ne quémandons pas une considération de façade, ni ne revendiquons une immunité absolue contre la critique. Ce dont l'institution judiciaire a besoin et avec elle la démocratie, c'est de garanties institutionnelles.

Il est impérieux que la Justice trouve enfin son exacte place dans les institutions de la République. C'est donc à une réforme constitutionnelle rompant tout lien entre l'exécutif et l'autorité judiciaire que nous appelons, une nouvelle fois.

Si cette consternante sortie de route doit finalement y contribuer, ce sera bien le seul service que lui, président, aura rendu à la Justice.